
Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 12 mai 2026, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 5 mai 2026, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, SOULLIART Virginie, LEMOINE Jacky, DEROUBAIX Hervé, SCAILLIEREZ Philippe, MACKE Jean-Marie, CARRÉ Nicolas, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEPAEUW Didier, MARIINI Laëtitia, DE CARLION Alain, IDZIAK Ludovic, MARCELLAK Serge, BASSOM Françoise, BECUWE Pierre, BIALON Perrine, CASTELL Jean-François, DARRAS Sébastien, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DUBY Sophie, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, FINGENWALD Arnaud, FOUCAULT Grégory, GAQUÈRE Raymond, GIBSON Pierre-Emmanuel, JOMBART Simon, JURCZYK Jean-François, LECLERCQ Odile, LOISON Jasmine, MULLET Rosemonde, OPIGEZ Dorothée, PETIT Céline, POIRÉ Laurent, ROBIQUET Tanguy, ROSE Sylvie, STACH Grégory, ALLOUCHERIE Sandrine, ANTKOWIAK Corinne, BAJEUX Alain, BAJEUX Samuel, BARROIS Alain, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BLOCH Karine, BLOQUET Perrine, BOMMART Émilie, BOQUILLON Marcel, BOUTART Annie, BRAEM Christel, BRÉHON Jean-Charles, BURMER Véronique, CARINCOTTE Annie-Claude, CARPENTIER Arnaud, CLAIRET Dany, CRESPEL Bérengère, CRETEL Didier, DA SILVA Franck, DEBAECKER Olivier, DEBAS Gregory, DELEPINE Michèle, DELPLACE Jean-François, DERAMAUX Martine, DERICQUEBOURG Daniel, DESCAMPS Nicolas, DESSE Jean-Michel, DIA Fatimata, DIERS Véronique, DOMART Sylvie, DUBART Alain-Eric, DUBOIS Bruno, DUBOIS Carole, DUCROCQ Alain, DUMONT Gérard, DUHAUT Mickael, DUMUR Lucile, ÉLAZOUZI Hakim, ÉRALDI Raphaël, ÉVRARD Jules, FRAPPÉ Thierry, DELRUE Christian, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, VESTE Jean-Pierre, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HERTOIGH Chloé, HEUGUE Éric, CARLIER Marie-Ange, HUCHETTE Clément, KWARTNIK Pierre, LECOCQ Bernadette, LECOMTE Alexis, LEGAY Stéphanie, LEGRAND Jean-Michel, LEMATTRE Florence, LEROUX David, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEL Peggy, MAESELE Alexandre, MALADRY Blandine, MASSART Yvon, MONTEWIS Arnaud, MOREAU Mason, MORIEN Patrick, PAJOT Ludovic, PATOUX Gauthier, PATOUX Joël, PÉDRINI Léo, PÉREIRA Fabrice, PHILIPPE Danièle, PONCHANT Béatrice, PREIN Eric, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Marcel, ROUSSEL Bruno, SCALONE Jean-Pascal, SÉBERT Géraldine, SWITALSKI Jacques, TAVERNIER Delphine, THIRY Steven, TOURBIER Laurie, TRACHÉ Bruno, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle, WILLERY Ludovic, ZAJAC Monique

PROCURATIONS :

COCQ Bertrand donne procuration à MULLET Rosemonde, DEBUSNE Emmanuelle donne procuration à FOUCAULT Grégory, DISSAUX Thierry donne procuration à DOMART Sylvie, FLAHAUT Karine donne procuration à DE CARRION Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, LOISEAU Ginette donne procuration à GACQUERRE Olivier, MAHAUT Jurgen donne procuration à THIRY Steven, RENAUT Cédric donne procuration à PAJOT Ludovic

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

COURTIN Samuel, DELECOURT Dominique, DÉON Fabrice, FLAHAUT Jacques, MARLES Michel, PICQUE Arnaud, PRÉVOST Denis, SGARD Alain, TAILLY Gilles

Monsieur ÉRALDI Raphaël est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
12 mai 2026

INNOVATION ET EMPLOI

MISSION LOCALE DE L'ARTOIS - DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique.

Enjeu : Fédérer les outils et les acteurs de l'emploi et de la formation.

L'association Mission Locale de l'Artois a pour objet d'aider les jeunes de 16 à 25 ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à l'accès à la formation professionnelle initiale ou continue, ou à un emploi.

A titre exceptionnel, l'association a, également, vocation à répondre ponctuellement, à des appels à projets concernant des publics de plus de 26 ans.

L'association a pour but :

- De promouvoir l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans, directement ou par l'intermédiaire d'antennes,
- D'aider à construire un parcours d'insertion professionnelle et sociale de ces jeunes et d'en assurer le suivi,
- De favoriser la concertation entre les différentes institutions et acteurs sur la formation, l'emploi, la vie quotidienne (santé, logement, loisirs), la citoyenneté,
- De mettre en place des actions spécifiques dans ces différents domaines,
- De contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

La Mission Locale de l'Artois se compose de membres qui se répartissent de manière suivante :

- 1- Le membre de droit,
- 2 - Le collège des membres « Collectivités Territoriales et Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) »
- 3 - Le collège des membres « administrations et des services publics »
- 4 -Le collège des membres « partenaires sociaux économiques, des associations et organismes de formation »

Les membres du collège des collectivités territoriales et EPCI désignent, chacun un ou plusieurs représentants, personnes(s) physique(s), chargé(s) de les représenter aux réunions du Conseil d'administration et aux réunions de l'Assemblée générale, selon la grille de répartition suivante :

Membre du Collège des Collectivités territoriales et EPCI	Nombre de représentants
Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	17
Communauté de Communes Flandre-Lys	1
Conseil Départemental du Pas-de-Calais	1
Conseil Régional des Hauts-de-France	1

Suite au renouvellement de l'Assemblée communautaire du 10 avril 2026, il convient de procéder aux désignations des 17 représentants de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane à la Mission Locale de l'Artois.

Ces délégués sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Il est précisé que ces désignations peuvent porter sur tout membre du Conseil communautaire.

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée peut décider, au préalable et à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret pour ces désignations.

Il est demandé à l'Assemblée de procéder aux désignations. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations.

ENREGISTRE les candidatures de Sophie DUBY, Steve BOSSART, Hakim ELAZOUZI, Rosemonde MULLET, Dorothée OPIGEZ, Véronique DIERS, Jacques SWITALSKI, Isabelle WILLEMAND, Eric HEUGUE, Jean-François JURCZYK, Ewa VIVIER, Sylvie BAUVAIS-TASSEZ, Emmanuelle LEVEUGLE, Benoit DELBECQUE, Patrick MORIEN, Céline PETIT, Emilie BOMMART.

DESIGNE Sophie DUBY, Steve BOSSART, Hakim ELAZOUZI, Rosemonde MULLET, Dorothée OPIGEZ, Véronique DIERS, Jacques SWITALSKI, Isabelle WILLEMAND, Eric HEUGUE, Jean-François JURCZYK, Ewa VIVIER, Sylvie BAUVAIS-TASSEZ, Emmanuelle LEVEUGLE, Benoit DELBECQUE, Patrick MORIEN, Céline PETIT, Emilie BOMMART pour représenter la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane à la Mission Locale de l'Artois.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **15 MAI 2026**

Et de la publication le : **15 MAI 2026**
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,



DUBY Sophie



DUBY Sophie